

Burundi : l'ONU note des progrès au cours des derniers mois

UN News Centre, 7 décembre 2011 La Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour le Burundi, Karin Landgren, a estimé mercredi devant le Conseil de sécurité que des progrès avaient été réalisés au cours des derniers mois en matière de consolidation de la paix au Burundi. « Depuis mon dernier rapport au Conseil de sécurité au mois de mai, il y a eu des progrès qui montrent que le Burundi poursuit largement ses efforts en matière de consolidation de la paix comme prévu », a dit Mme Landgren. Elle a toutefois estimé qu'il y avait des développements qui pouvaient hypothéquer cet acquis, ainsi qu'une conjoncture socio-économique à long terme empreinte de défis. Elle a rappelé le massacre de 39 personnes le 18 septembre dans un bar à la périphérie de la capitale Bujumbura. Les vingt et une personnes arrêtées à la suite de l'attaque ont été traduites en justice le mois dernier, avec les six principaux présumés planificateurs accusés de crimes contre l'humanité, a-t-elle précisé. « Ce procès sera suivi attentivement et constituera un test décisif de l'indépendance et de l'impartialité de l'appareil judiciaire burundais. » La Représentante spéciale a toutefois souligné que ce massacre était globalement un incident isolé et que la situation sécuritaire du pays restait globalement calme. S'agissant de la normalisation des relations entre le gouvernement et les partis politiques extra-parlementaires, « les six derniers mois ont semblé donner une indication de la voie à suivre », a estimé Karin Landgren, citant notamment le lancement par le Premier Vice-président de réunions trimestrielles avec les partis politiques agrariens. Elle a encouragé le gouvernement et les partis à poursuivre sans relâche leurs efforts de dialogue. « Les perspectives de normalisation des relations entre le gouvernement et l'opposition extra-parlementaire ont été assombries par les arrestations et, surtout, par les assassinats des membres de certains partis extra-parlementaires, ainsi que par des informations fiables faisant état de recrutements, d'organisation et d'entraînements paramilitaires effectués par des membres de quelques partis et groupes d'opposition, a ajouté la Représentante spéciale. Dans l'ensemble, Karin Landgren a estimé que « pour un pays qui se remet encore de plusieurs années de conflit, le Burundi mérite d'être salué pour les libertés politiques relatives qu'il a connues dans le cadre de sa constitution post-transition. » « Il faudra dès lors veiller à ce qu'il n'y ait pas un retrécissement de l'espace politique, y compris à travers le harcèlement des médias et de la société civile », a-t-elle ajouté. « Le chemin pour sortir de la violence passée est et difficile », a conclu la Représentante spéciale. En 2012, le Burundi doit initier un processus formel de vérité, réconciliation et justice et « il faut que ce processus soit inclusif », a-t-elle dit. Alors que le pays continue d'affronter les défis de la consolidation de la paix et du développement, le gouvernement et le peuple du Burundi méritent que les Nations Unies poursuivent leur soutien, a-t-elle ajouté.